



L'AVIS DE L'UWE

Des Communes beaucoup trop frileuses

Les Communes n'en font pas assez pour accueillir les entreprises sur leur territoire. Un tort pour elles. L'Union wallonne des entreprises sort ses chiffres.

• Albert JALLET

« Nous voulons toucher un maximum de candidats aux élections communales pour qu'ils intègrent une politique économique dans leur programme. » : Olivier de Waseige est le président de l'Union wallonne des entreprises.

Ici, pas question de grands programmes de relance au niveau fédéral ou régional. « Parce que le communal a des clefs en main pour encourager l'activité économique sur son territoire. » Et de pointer du doigt la frilosité dont font preuve certaines entités pour accueillir de nouvelles entreprises sur leur territoire.

« Elles partent du principe que la bonne santé économique d'une commune se base sur l'augmentation de la population. » Se référant au principe que des habitants en plus, ce sont des rentrées financières en plus via l'impôt des personnes ou le précompte immobilier.

Les deux vaches à lait. « Ce

qui n'est pas faux. Mais ces rentrées peuvent être boostées par l'implantation d'entreprises. »

Jean de Lame, secrétaire général et directeur du département emploi-formation à l'UWE prend le relais.

LA PREUVE PAR LE PRÉCOMPTE

L'homme s'est plongé dans les chiffres qui devraient interpellier les futurs édiles communaux : « En Région wallonne, pour un investissement de 100 000 € dans un bâtiment, un commerce génère annuellement 1 427 € de précompte immobilier, un hall industriel 1 195 € et un logement 648 €. »

Comme on sait qu'une des priorités des gens est de trouver un travail à proximité de leur habitat, le leitmotiv de l'UWE se renforce : « Faites de la place pour les entreprises et ne les taxez pas de trop. »

Car là, on est soit pris dans un cercle vertueux, soit dans un cercle vicieux : « Pour conserver les mêmes rentrées finan-



Accueillir des entreprises, c'est créer de l'emploi pour les habitants, dit l'UWE.

cières : plus il y a d'entreprises sur son territoire, moins une commune doit les taxer (vertueux). Et moins elle en compte, plus elle doit les taxer (vicieux). »

Mais pour cela, il faut de l'espace. Olivier de Waseige : « Certaines communes sont très frileuses : par peur de déranger les habitants et les exploitants agricoles. » ■

EN CHIFFRES

En manque

Actuellement, on aménage 50 ha de parc d'activités par an en Wallonie. « L'idéal serait d'arriver à 200 ha. Tout en sachant qu'il faut réserver de grands espaces pour les grandes entreprises. Mais les communes ont tendance à sautiller. » D'ajouter : « Il ne faut pas perdre de vue qu'il faut dix ans pour réaliser un zoning : autorisation et aménagements. »

Le temps Ce qui fait dire à nos interlocuteurs : « Le temps de l'entreprise n'est pas celui de l'administration. Ça marche quand les bourgeois se mettent au temps de l'entreprise. »

Anticiper Wavre, Marchen-Famenne, Eupen sont des bons exemples. Mais, à chaque fois c'est une question d'anticipation. « À Wavre, Charles Aubeq a semé il y a 20 ans. La commune récolte maintenant. »

COUPS DE LOUPE

Biopark : la recette de la réussite

Depuis 1999, l'année de sa création, le Biopark de Charleroi, situé sur l'Aéropole de Gosselies, a multiplié par plus de dix le nombre de personnes qui y travaillent : au moins 1 200 à la fin de l'année passée. Un exemple de réussite.

L'origine, c'est l'ULB. L'université libre de Bruxelles entend se développer à Charleroi et les fonds européens Feder auxquels elle peut prétendre sont une belle opportunité. Elle veut aussi rassembler plusieurs de ses sites de recherche. Première pierre à l'édifice, l'institut de biologie et de médecine moléculaires accueille cent chercheurs, de l'ULB puis de l'UMons. Ils forment la masse critique nécessaire au projet du parc d'activité en gestation centré sur les biotechnologies. Le partenariat noué avec l'intercommunale Igratec, Sambrinvest et le centre d'entreprises Héraclès permettra d'accéder aux financements régionaux et européens. Il permettra ainsi la création d'un incubateur d'entreprises.

Tout un écosystème – de la recherche à la



Défi-Biopark

Sans avoir d'universités, le Biopark a fini par attirer deux dans son zoning de Gosselies.

formation continue – est en place. Les entreprises suivront : d'abord, en commençant par les spin-off de l'ULB. Elles sont aujourd'hui 47, venues de plus en plus hors des frontières. Jusqu'à huit autres pourraient s'ajouter en 2018. Mais à plus long terme, un total de 2 700 emplois est visé avec le concours du Plan Catch, mis en place à la suite du séisme provoqué par la fermeture de Caterpillar. ■ B.W.

L'emploi avant les hectares

De l'espace pour les entreprises, il y en a dans le cœur du Hainaut. Exemple avec Geothermia, zoning inauguré en 2016 le long de l'autoroute à l'entrée de Mons. Pour l'instant, il n'accueille qu'une entreprise, mais ne s'y installe pas qui veut.

Hors des zones mixtes, l'IDEA, qui gère 3 600 ha répartis dans 56 parcs d'activité économique, est très sélective sur les candidatures. Pour se démarquer, l'intercommunale privilégie un développement cohérent et pourvoyeur d'emplois à des zonings fourre-tout. « Geothermia serait rempli si nous avions accepté toutes les sollicitations d'entreprises qui voulaient juste avoir une visibilité depuis l'autoroute », selon Stéphanie Libert, directrice de l'aménagement du territoire.

Mais sont privilégiées les entreprises qui adhèrent au concept écolo du zoning (chauffage par géothermie) et qui sont pourvoyeuses d'emploi. Ce



Geothermia

Dans le Hainaut, on refuse des zonings « fourre-tout » : de l'emploi avant les hectares, en somme.

deuxième critère est valable partout : « En moyenne, nous visons 20 emplois par hectare. Notre but est de créer de l'activité économique, pas de vendre du terrain. »

IDEA veut aussi préserver de grands espaces, ce qui lui a permis de réaliser des gros coups : « Quand Google est venu, c'est chez nous qu'ils ont pu trouver le terrain adéquat. » ■ U.P.